

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

1800-1940

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ DE LA SOUS-SÉRIE 6P

Par Jean-Sylvain Rey, stagiaire du Master 2 « Métiers de la culture, Archives »
de l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines (2007)

Révisé par Magalie Rousselin, assistante qualifiée du Patrimoine

Coordination scientifique : Claude Laude,
Conservateur en chef du Patrimoine

Sous la direction d'Elisabeth Gautier-Desvaux
Directeur des Archives départementales des Yvelines

Montigny-le-Bretonneux 2011

SOMMAIRE

1 ADMINISTRATION DES POSTES

1.1.	POSTES AUX CHEVAUX	6P 1-3
1.2	POSTES AUX LETTRES	6P 4-37
1.2.1	Administration générale	6P 4-10
1.2.1.1	Organisation du service	6P 4-8
1.2.1.2	Franchise postale	6P 9-10
1.2.2	Personnel	6P 11-31
1.2.2.1	Recrutement	6P 11-27
1.2.2.2	Gestion	6P 28-31
1.2.3	Exploitation	6P 32-37

2 DIRECTION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

2.1	TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE	6P 38-39
2.2	TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE	6P 40-47
2.2.1	Administration générale	6P 40
2.2.2	Personnel	6P 41-42
2.2.3	Exploitation	6P 43-47

3 MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

3.1	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6P 48
3.2	PERSONNEL	6P 49-50
3.3	EXPLOITATION	6P 51-62
3.3.1	Service postal et télégraphique	6P 51-60
3.3.2	Téléphone	6P 61

4 ADMINISTRATION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

4.1	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6P 62-74
4.2	PERSONNEL	6P 75-139
4.2.1	Recrutement	6P 75-127

4.2.2	Gestion	6P 128-139
4.2.2.1	Surveillance	6P 128-131
4.2.2.2	Secours	6P 132-135
4.2.2.3	Mouvement du personnel	6P 136-139
4.3 EXPLOITATION		6P 140-202
4.3.1	Service postal et télégraphique	6P 140-200
4.3.2	Équipement	6P 201-202
4.4 TÉLÉPHONE		6P 203-265
4.4.1	Réseau	6P 203-212
4.4.2	Travaux	6P 213-265
4.4.2.1	Construction	6P 213-254
4.4.2.2	Amélioration	6P 255-262
4.4.3	Financement	6P 263-265
4.5 TRANSMISSION SANS FIL		6P 266-269

Introduction

Consultables en salle de lecture, les documents relatifs aux Postes, Télégraphes et Téléphones dans le département de Seine-et-Oise n'obéissaient toutefois à aucune règle de classement. Seuls 74 articles avaient fait l'objet d'un premier répertoire sommaire, rédigé en 1979 par Francesca Picou. Avant tout traitement préalable, le fonds, dans son intégralité, contenait environ 380 liasses représentant 34 mètres linéaires de documents. Le présent instrument de recherche permet l'intégration de ces archives dans la sous-série 6P « Postes et Télécommunications 1800-1940 » du cadre de classement réglementaire des Archives départementales. Ce répertoire numérique détaillé répond aux besoins d'accès du public à cette histoire postale et plus largement des moyens de communication en Seine-et-Oise.

Le rôle de la préfecture de Seine-et-Oise

Les archives relatives aux Postes et Télécommunications décrites dans cet instrument de recherche sont produites par la préfecture de Seine-et-Oise entre 1792 et 1940. Il s'agit pour l'essentiel de dossiers soumis au préfet pour décision, concertation ou simple information. Les thèmes principaux sont les renseignements à fournir sur le personnel et le développement du réseau postal dans le département. L'émergence du télégraphe, suivie de la création du réseau téléphonique, devient également perceptible par l'entremise de ce type de documents.

Au fil du temps, la dénomination du bureau préfectoral compétent évolue. L'annuaire de Seine-et-Oise fournit les renseignements nécessaires concernant le développement des attributions de ce service. En charge initialement de la nomination du personnel des Postes, la 4^{ème} division succède à une direction des Postes aux Lettres en 1859. A partir de la fin des années 1880, cette tâche est dévolue de façon continue au 1^{er} Bureau de la 2^e Division. Les prérogatives de celui-ci progressent avec la naissance et le succès immédiat du téléphone. La préfecture de Seine-et-Oise effectue donc un suivi complet des activités rattachées aux Postes, Télégraphes et Téléphones dans le département. La diversité de ses missions peut être résumée dans la liste suivante :

- exploitation des bureaux de postes
- distribution des correspondances postales et télégraphiques
- gérance des cabines téléphoniques
- franchise postale
- demandes et vœux des assemblées territoriales
- circuits téléphoniques
- installation des lignes aériennes et souterraines
- arrêtés d'autorisation
- extension du réseau départemental
- installations téléphoniques communales
- conférence régionale semestrielle, (instituée entre 1927 et 1933)
- affaires diverses

Des versements réguliers de la préfecture

Produites par la préfecture de Seine-et-Oise, les archives relatives aux Postes et Télécommunications sont publiques. En vertu de la loi sur les archives (1979), elles font l'objet d'un versement de caractère obligatoire et réglementaire dans le service public d'archives compétent. Les documents composant la sous-série 6P ont suivi cette voie d'entrée ordinaire afin d'être conservés aux Archives départementales de Seine-et-Oise, puis aux Archives des Yvelines en 1968. Les services de la préfecture, pour l'essentiel le 1^{er} bureau de la 2^{ème} division, ont effectué de nombreux versements

pour constituer l'ensemble du fonds des Postes et Télécommunications. Ce processus est attesté par la présence des étiquettes originelles de versement dans les liasses, synonyme d'une pratique concertée et régulière. La date exacte du versement est précisée ainsi que la place attribuée à ces documents dans l'espace de conservation. A partir de ces éléments, une vingtaine de versements est recensée, s'échelonnant entre 1892 et 1969.

Tri, dévolution et élimination

En application de la loi du 10 juillet 1964, l'entité territoriale « Seine-et-Oise » est supprimée le 1^{er} janvier 1968. Elle est démembrée afin de créer les départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines. Quelques sont également rattachées aux Hauts-de-Seine, à la Seine-Saint-Denis et au Val-de-Marne. Cette histoire administrative influence les modalités de traitement du fonds. En 2002, la sous-série intitulée provisoirement P Poste subit une première dévolution : un récolement sommaire est réalisé afin d'extraire les documents dépendant du ressort territorial du Val-d'Oise. Les principes de respect du fonds et celui de la territorialité institutionnelle ont déterminé le choix des transferts. A l'occasion de l'élaboration de cet instrument de recherche, les dossiers d'extension de lignes dans les anciennes communes de Seine-et-Oise situées en dehors des Yvelines ont été dévolus aux Archives des départements franciliens concernés. Seuls les dossiers de lignes des communes yvelinoises sont donc intégrés dans le classement de la sous-série 6P. A partir de cette typologie documentaire, il est en effet possible de retracer l'expansion du réseau téléphonique de chaque commune de l'ancienne Seine-et-Oise.

Lors du travail de classement, quelques éliminations ont été pratiquées. Dépourvus d'intérêt historique, les doublons et autres bordereaux isolés d'envois de pièces ont été extraits. Un travail important de reclassement a également eu lieu. Au gré des circonstances historiques, l'état de conservation des documents a été altéré ; matériellement, les liasses sont surabondantes et les extrémités des feuilles sont souvent déchirées, froissées ou pliées. Des dossiers étrangers au contenu réel du fonds se trouvent de plus rangés dans la série provisoire P Poste. Ceux-ci correspondent par exemple à des documents comptables préfectoraux datant des années 1950 ou à un ensemble de dépêches télégraphiques reçues par le préfet. C'est la raison pour laquelle de nombreuses liasses ont été réintégrées dans leurs séries respectives du cadre de classement réglementaire.

En 2010-2011, les fiches de candidatures au métier de facteur, demeurée en suspens et représentant une abondante masse documentaire, ont fait l'objet d'un classement alphabétique, afin d'en faciliter l'accès.

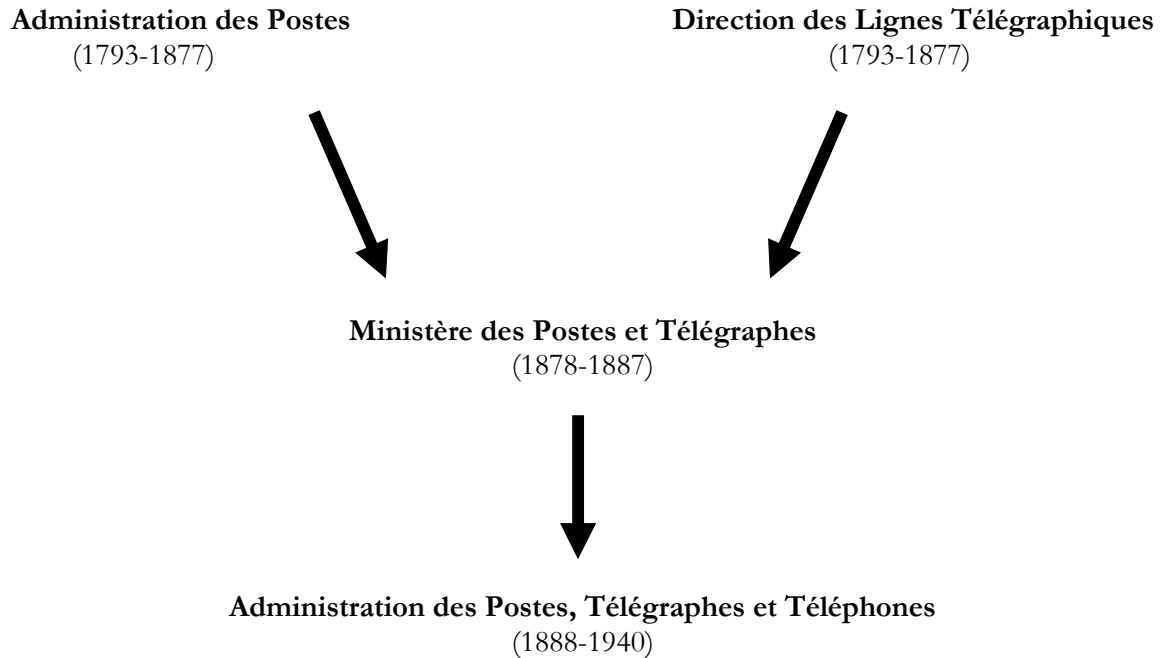
Le choix d'un classement chronologique

La circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 fait la synthèse des textes législatifs existants, relatifs au classement et à la cotation des archives dans les services d'archives départementales. Reprenant l'ordre indiqué antérieurement par la circulaire AD 65-29 (16 décembre 1965), un agencement thématique est proposé pour la sous-série 6P. Le plan de classement est ordonné selon la répartition thématique ci-dessous :

- administration générale
- postes
- télécommunications
- services spéciaux ; affaires relatives aux caisses d'épargne postales et aux centres de chèques postaux
- redevances radiophoniques

Pour la sous-série 6P des Archives départementales des Yvelines, le choix d'un plan chronologique, subdivisé en rubriques thématiques, a été retenu. Les étapes historiques de l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones sont autant d'éléments facilitant la compréhension des documents. Suivre l'évolution de cette administration de tutelle devenue ministère, relève d'un choix de

pertinence historique. Le fonds correspond en effet aux relations entre la préfecture de Seine-et-Oise et l'administration centrale en charge des thématiques postales, télégraphiques puis téléphoniques. De façon plus schématique, il est possible de décomposer le classement adopté dans cet instrument de recherche en quatre ensembles historiques :



- **L'administration des Postes**

Sous l'Ancien Régime, les attributions dévolues à l'administration des Postes sont réparties en trois services séparés, puis réunis à la Révolution : la Poste aux lettres chargée des correspondances publiques et privées, la Poste aux chevaux qui s'occupe des relais pour les voyages rapides et les Messageries en charge des voitures publiques et des diligences. Après des attermolements durant laquelle l'administration des Postes évolue entre les systèmes de fermage et de régie, cette entité devient une direction générale en 1804. Durant la majeure partie du XIX^e siècle, la dénomination oscille ensuite entre l'administration des Postes et la direction de l'Exploitation Postale. Cet ensemble demeure toutefois rattaché de façon continue au ministère des Finances.

- **la direction des Lignes Télégraphiques**

En juillet 1793, un nouveau moyen de communication naît de l'imagination des frères Chappe : le télégraphe. Des signaux optiques sont propagés à partir d'appareils et d'individus postés à des intervalles de distances. En cette période historique troublée, le Comité de Salut Public saisit l'importance d'une telle nouveauté pour accélérer la transmission des communications militaires. Dès l'origine, le télégraphe fait partie intégrante du ministère de la Guerre. Les lignes Paris - Lille et Paris - Landau via Strasbourg sont construites en direction du théâtre des opérations militaires. « Le 31 décembre 1797, le télégraphe [optique] quitte le ministère de la Guerre pour être placé dans le giron

de celui de l'Intérieur qu'il ne quittera plus jusqu'à sa disparition¹ ». L'émergence du télégraphe électrique et l'ouverture de cet outil de communication au public (1851) ne bouleversent en rien cette organisation institutionnelle. L'administration des Télégraphes ou la direction des Lignes Télégraphiques selon l'appellation en vigueur, fonctionne de cette manière jusqu'en 1877. Le télégraphe est alors exploité en régie par le ministère de l'Intérieur qui dispose du monopole de la construction et de l'exploitation du réseau.

- le ministère des Postes et Télégraphes

En 1878, l'administration du Télégraphe fusionne avec celle des Postes. Un ministère des Postes et Télégraphes autonome fonctionne entre 1879 et 1887. Après cette date, cette nouvelle entité commune regagne à nouveau le ministère des Finances.

- l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones

En 1889, l'État rachète le réseau téléphonique, qui avait été confié à la Société Générale des Téléphones. Le nouveau service est intégré à la direction des Postes et Télégraphes. Les trois composantes thématiques du fonds sont réunies sous la tutelle d'une même institution. C'est la raison pour laquelle, cette étape correspond à la dernière grande partie de l'instrument de recherche. Conservant sa dénomination bicéphale, cette administration s'occupe malgré tout du téléphone. Ce n'est qu'en 1925 que la structure prend officiellement l'acronyme demeuré célèbre PTT (Postes, Télégraphes et Téléphones). La dernière étape correspond à la création d'un ministère des PTT en 1929. Pour faciliter la compréhension historique, le terme unique d'« administration des Postes, Télégraphes et Téléphones » est utilisé dans ce répertoire numérique. Cette dénomination matérialise la réunion des trois activités à partir de 1889.

Le cadre chronologique du fonds

Selon le cadre de classement en vigueur des Archives départementales, la sous-série 6P regroupe des archives postérieures à la Révolution, de 1800 au 10 juillet 1940. Il faut toutefois stipuler que les dates extrêmes de ce répertoire numérique débordent les bornes chronologiques réglementaires. Une dizaine de documents concernant le personnel de la Poste aux chevaux datent en effet de 1793. Indissociables de l'ensemble du fonds, ces pièces demeurent conservées dans la sous-série. « Quand un fonds mord une coupure chronologique du cadre de classement, on ne scinde pas en deux les dossiers qui chevaucheraient la date limite. La répartition des dossiers entre les différents cadres (avant/après 1790), avant/après 1800, etc.) doit se faire avec souplesse et discernement pour préserver l'intégrité des dossiers² ».

Les conditions d'accès et d'utilisation

Produits par les services de la préfecture de Seine-et-Oise, les archives de la sous-série 6P sont qualifiées d'administratives. La loi du 17 juillet 1978 institue la liberté d'accès à ce type de documents. De plus, selon l'article L 213-1 du Code du Patrimoine, les documents librement communicables avant dépôt, continuent d'être communiqués sans restriction. Des interrogations subsistent toutefois au sujet d'un ensemble de documents ; il s'agit des fiches de renseignements réalisées sur tout candidat à un poste au sein de l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones. Différentes des

¹ Fédération nationale des Associations de personnel des Postes et Télécommunications pour la Recherche Historique (FNARH), *La télégraphie Chappe*, Jarville-La-Malgrange, 1993, 441 p.

² Christine NOUGARET et Bruno GALLAND, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, 1999, 259 p.

dossiers de personnel, ces archives sont quant à elles soumises à un délai de communication de 60 ans. En effet, ces formulaires fournissent des informations susceptibles de mettre en cause la vie privée d'individus. Des appréciations et des jugements de valeur sont ainsi développés sur les opinions politiques, les antécédents familiaux ou la conduite morale et physique du candidat. Le délai de 60 ans ayant été dépassé, toutes les archives composant la sous-série 6P « Postes et Télécommunications » sont donc librement communicables sans délai, à toute personne en effectuant la demande.

La reproduction et la réutilisation sont soumises aux dispositions du Code du patrimoine et doivent faire l'objet d'une autorisation expresse.

Des pistes de recherche historique

Les documents composant la sous-série réglementaire 6P concernent les Postes, Télégraphes et Téléphones. Ces archives s'ancrent dans une histoire générale des moyens de communication. Le fonds conservé aux Archives départementales des Yvelines transcrit de façon concrète le fonctionnement et l'organisation du service postal entre 1793 et 1940. Sous le Second Empire, l'essor du chemin de fer concurrence ainsi vivement la Poste aux chevaux. Chargée des relais pour les voyages rapides, cette dernière disparaît en 1872-1873 comme l'illustrent les dossiers de suppression de relais présents dans le fonds (6P 3). La Poste aux lettres poursuit quant à elle le développement des moyens de communication. Il est possible de tracer une histoire de l'implantation des équipements postaux en Seine-et-Oise. En effet, chaque municipalité effectue régulièrement des requêtes et autres réclamations. La préfecture sert alors d'intermédiaire avec l'administration des Postes, devenue P&T puis PTT. Tout le processus aboutissant à une ouverture d'agence postale ou une installation de boîte aux lettres figure dans la sous-série 6 P. Les documents produits dans ce cadre permettent donc de cerner la pénétration territoriale progressive d'un nouveau mode de communication et de la circulation de l'information qu'il favorise. A partir de 1830, la généralisation de la distribution un jour sur deux dans les campagnes atteste le développement postal. Ce fonds constitue un parfait complément local de l'organisation du service des Postes à l'échelle nationale.

L'étude du télégraphe constitue une seconde perspective possible. Les documents sont symboliques de l'évolution et des progrès techniques de cet outil durant tout le XIX^e siècle. La télégraphie électrique, également appelé aérienne, remplace l'optique. Le système initié par les frères Chappe en 1793 tombe progressivement en désuétude comme l'exposent les dossiers de ventes des postes de télégraphie aérienne (6P 38). De façon similaire, l'expansion du téléphone est visible à partir de la sous-série. Le fonds présente l'installation de chaque ligne téléphonique dans l'ensemble des communes du département (6P 213-254). Toute demande rédigée par un abonné, une entreprise ou une municipalité fait l'objet d'une enquête préalable, rapports de l'administration des Ponts et Chaussées et croquis à l'appui. La conquête de l'espace par le réseau téléphonique est illustrée par la consultation de ce type de documents.

Enfin, l'aspect humain n'est pas à négliger dans la sous-série 6P, et notamment la kyrielle des métiers liés aux Postes, Télégraphes et Téléphones. A ce sujet, le chercheur consultera avec profit le site internet du Comité pour l'Histoire de la Poste en particulier son glossaire (<http://www.laposte.fr/chp>). Les modalités de recrutement sont abondamment explicitées. Chaque candidat fait l'objet d'une enquête visant à renseigner sa conduite, ses garanties morales, son histoire familiale ainsi que l'ensemble de ses motivations. Ce travail est réalisé par les mairies, sous-préfectures ou commissariats de police. La préfecture compile ses données pour fournir matière à l'administration des PTT, afin de se faire un avis sur le postulant. A partir de cette masse documentaire, il est possible d'avoir une vue d'ensemble des postulants et de déterminer les critères-types de candidatures. Des recherches généalogiques complémentaires peuvent également s'appuyer sur ces fiches de renseignements décrivant l'ensemble d'une lignée familiale. De façon similaire, le personnel déjà en place fait également l'objet d'une surveillance régulière, également effectuée par l'utilisation de fiches de renseignements. Cela renvoie à une histoire sociale des personnels des PTT, susceptible de

prolonger le succès de l'étude des structures familiales durant les années 1950-1970. « Une analyse démographique du personnel postal serait la bienvenue à plus d'un titre : dépassant l'approche administrative proposée par Eugène Vaillé, une connaissance mathématique des populations des Postes permettrait ainsi une meilleure connaissance de la mobilité géographique et sociale dans la France³ ». Dans cette sous-série, les informations fournies à titre de mutations, d'avancement ou de recrutement peuvent servir de base préalable à une étude débordant les limites territoriales de l'ancienne Seine-et-Oise.

Plusieurs axes de recherche peuvent donc découler de l'étude des archives des Postes et Télécommunications conservées aux Archives départementales des Yvelines. Il convient toutefois de souligner combien leur teneur est indissociable des autres sources conservées pour la même époque, notamment des fonds préfectoraux pluridisciplinaires de la série M.

³ Comité pour l'Histoire de la Poste, *Le guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France des origines au Premier Empire*, Apostille, Paris, 2005, 329 p.

Orientations bibliographiques

Il faut noter l'existence d'un instrument de recherche imprimé des Archives départementales du Cantal, précurseur pour le traitement de la sous-série 6 P.

Répertoire de la sous-série 6P Postes et télécommunications (1800-1940), Archives départementales du Cantal, Aurillac, 1987, 166 p.

Pour une bibliographie complète sur les Postes et Télégraphes, les guides de recherche déjà présentés (cf. sources complémentaires) sont des outils riches et bien structurés. Ils couvrent la période concernée par la sous-série 6P (1800-1940) et l'ensemble des parutions (ouvrages, périodiques, travaux universitaires) à l'échelle nationale comme locale.

Partie intégrante de l'abréviation PTT, le téléphone demeure quand à lui un aspect relativement méconnu. Une bibliographie sommaire doit fournir les références de base pour effectuer un travail historique.

- **Ouvrages généraux**

AULAS (Pierre), *Les origines du téléphone en France (1876-1914)*, Paris, 1999, 300 p.

BERTHO (Catherine), -*Télégraphes et téléphones : de Valmy au microprocesseur*, Paris, 1981, 538 p.
- *Histoire des Télécommunications*, Toulouse, 1984, 267 p.

BRAULT (Julien), *Le téléphone en 1888. Histoire de la téléphonie et exploitation des téléphones en France et à l'étranger*, Paris, 1888, 288 p.

CARMAGNAT (Fanny), *Le téléphone public : cent ans d'usages et de techniques*, Paris, 2003, 310 p.

CARRE (Patrice-Alexandre), - *Le téléphone : un monde à portée de voix*, Découvertes Gallimard n°192, Paris, 1993, 128 p.
- *Téléphones d'un temps perdu*, Paris, 1995, 169 p.

CHARBON (Paul), *Quelle belle invention que la Poste !*, Découvertes Gallimard n°123, Paris, 1991, 144 p.

CORNET (Charles), *Le téléphone automatique*, Paris, 1922, 30 p.

DELFIEU Emile, *Le monopole télégraphique et téléphonique*, Nîmes, 1918, 142 p.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES (PARIS), *L'État et les télécommunications en France et à l'étranger : 1837-1987*, Genève, 1991, 360 p.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNEL DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA RECHERCHE HISTORIQUE, « Histoire de la poste et des télécommunications », *actes du 7^e colloque international organisé par la FNARH, Brûlon-Le-Mans, 28 février-2 mars 1991*, Brûlon-Le-Mans, 1991, 3 volumes.

Volume 1 : *Le télégraphe aérien*, 513 p.

Volume 2 : *Le téléphone de 1850 à 1914*, 135 p.

Volume 3 : *La poste de 1850 à 1914*, 199 p.

FLICHY (Patrice), *Une histoire de la communication moderne : espace public et vie privée*, La découverte, 2004, 280 p.

FRANCE TÉLÉCOM CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Télécommunications, les premiers pas*, Issy-les-Moulineaux, 1994, 192 p.

HOUZE (Roger Charles), *Le téléphone : radiocommunication, télématique*, Montrouge, 1998, 300 p.

LANGEVIN (Luce), *Le miracle de la T.S.F. Histoire du télégraphe et du téléphone*, éditions Bourrelier, 1952, 127 p.

LECOUTURIER (Yves), - *Le Patrimoine des télécommunications françaises*, Paris, 2002, 565 p.

- *Histoire du courrier et de la Poste à travers les guerres*, éditions Ouest-France, 2010, 125 p.

- *Histoire de la Poste en France*, éditions Ouest-France, 2011, 128 p.

MARCHAND (Patrick), *Le maître de poste et le messager : histoire du transport public en France au temps du cheval 1700-1850*, Belin, 2006, 366 p.

MELLOR (Alec), *La fabuleuse aventure du téléphone*, Paris, 1975, 223 p.

MILHAUD (Jean), *La téléphonie automatique. Description et fonctionnement des systèmes*, Paris, 1925, 343 p.

MONTAGNE (Jean-Claude), *Histoire des moyens de télécommunications de l'antiquité à la seconde guerre mondiale, du sifflet à la télévision : les hommes, les idées*, Bagneux, 1995, 471 p.

MORGANA (Laurence), *L'invention du contrôle de gestion à la Poste*, l'Harmattan, 2008, 342 p.

RAYNAL (David), *Il était une fois la Poste*, éditions Ouest-France, 2010, 116 p.

SABBAGH (Antoine), *La radio. Rendez-vous sur les ondes*, Découvertes Gallimard n°234, Paris, 1995, 128 p.

VIGNOLA (Robert), *Allô ! La merveilleuse aventure du téléphone*, Paris, 2000, 159 p.

WALLSTEIN (René), *Le téléphone*, Paris, 1996, 128 p.

- **Ouvrages techniques**

DU MONCEL (Théodore), *Le Téléphone*, Paris, 1882, 391 p.

FIGUIER (Louis), *Le téléphone : son histoire, sa description, ses usages*, Paris, 1885, 301 p.

ILLAND (Gérard), *Étude d'un abonnement téléphonique*, Villeneuve d'Ascq, 1978.

MONTORIOL E., *Les systèmes de télégraphie et de téléphonie : origines, évolution, état actuel*, Paris, 1923, 723 p.

SCHWARTZE (Théodor), *Le téléphone, le microphone et le radiophone*, Paris, 1885, 244 p.

- **Histoire locale**

Le télégraphe du Trou d'Enfer, guide de visite, L'École de la campagne, Domaine présidentiel de Marly-le-Roi, Graulhet, 2008, 36 p.

- **Site internet**

Comité pour l'Histoire de la Poste : <http://www.laposte.fr/chp> (consulté le 23 novembre 2011)

Sources complémentaires

Des sources complémentaires foisonnantes

Les archives relatives aux Postes et Télégraphes ont déjà été évaluées de façon exhaustive dans des ouvrages de référence. Ils recensent, inventorient et synthétisent l'existence des sources imprimées ou manuscrites dans l'Hexagone, tout en fournissant une bibliographie complète et des pistes de recherches intéressantes. Pour débiter toute étude sur ces thématiques, il est indispensable de consulter ces guides de recherche.

COMITÉ POUR L'HISTOIRE DE LA POSTE, *Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France des origines au Premier Empire*, Paris, 2005, 329 p.

LE ROUX (Muriel) et OGER (Benoit), *Pour une histoire de la Poste aux XIX^e et XX^e siècles. Guide du chercheur*, Paris, 1999, 249 p.

LE ROUX (Muriel), OGER (Benoit) et RICHEZ (Sébastien), *Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France à l'époque contemporaine*, Paris, 1998, 253 p.

NOUGARET (Pierre), *Les sources de l'histoire postale (Postes aux chevaux, Poste aux lettres, Messageries et Diligences)*, Paris, 1992, 2 tomes.

- Archives départementales des Yvelines

Sous-série 2O Bâtiments communaux. Bureaux de Postes, achats d'immeubles ou de terrains, constructions, aménagement, locations (classement alphabétique des communes).

3O 110-117 Installation des lignes téléphoniques aériennes le long des chemins vicinaux (1883-1933).

1637 W 1-32 Ce versement de la Direction de la Poste des Yvelines contient dans 2 articles des dossiers de personnels anciens (nés de 1887 à 1913).

Fonds et pièces isolés:

J 902 Estimation d'un terrain pour le bureau de poste de Gournay-sur-Marne, 1910.

J 3090 M. Albert (Anne) : « Bonnières-sur-Seine. Deux siècles et demi de poste », 1975 (23 pages dactylographiées).

ADMINISTRATION DES POSTES (1792-1877)

6P 1-3 POSTE AUX CHEVAUX

1793-1873

6P 1 Organisation du service : copies de circulaires de l'administration des Postes envoyées au préfet pour diffusion, correspondance. 1817-1848

6P 2 Personnel. -Gestion : état des employés des districts de Dourdan, Corbeil, Gonesse, Mantes, Montfort-l'Amaury, Pontoise, Saint-Germain-en-Laye, Versailles (1793), tableau de renseignements sur les agents des postes des arrondissements de Corbeil, Étampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet (1815-1816), dossiers de renseignements sur la conduite et la moralité de maîtres de poste (1816), liste nominative des maîtres de poste du département (1842) correspondance. Recrutement, candidatures : avis préfectoraux de vacance de relais, lettres de recommandations, fiches de renseignements, avis de nomination des maîtres de poste, correspondance (1822-1868). 1793-1868

6P 3 Relais et lignes de poste. –Création : liste des relais et lignes à créer dans le département de Seine-et-Oise au point de vue du service du chemin de fer de Paris à Lille, correspondance (1819-1855). Suppression : état des relais démontés, avis ministériel de suppression des relais de Sèvres et Versailles, correspondance (1851-1873). 1819-1873

6P 4-37 POSTE AUX LETTRES

1792-1877

6P 4-10 Administration générale

6P 4-8 Organisation du service

6P 4 Instructions : circulaire sur la répression des abus dans le transport des dépêches (1826), projet tendant à compléter en France le service de la poste aux lettres (1828), circulaire concernant le service des postes dans les communes rurales (1835), arrêté sur la comptabilité annuelle des valeurs en caisse et en portefeuille dans les bureaux de postes (1833-1867), plaintes contre un conducteur de courrier (1876), établissement de facteurs boîtiers municipaux (1877). 1826-1867

6P 5-7* *Instruction générale sur le service des Postes*, Paris, Imprimerie royale. 1832-1833

6P 5* 1^{er} volume, 1832, 495 p.

6P 6* 2^{ème} volume : collection des tableaux à consulter, 1832, 339 p.

6P 7* 3^{ème} volume : collection des formules d'impression en usage dans le service des Postes, 1833, 340 p.

6P 8 Instructions relatives à la fermeture et à la rédaction de la suscription des lettres, affiche, 72 x 53 cm, novembre 1863. 1863

6P 9-10 *Franchise postale*

6P 9 Application : circulaires de l'administration des Postes sur les modalités et les bénéficiaires des exemptions de taxes, tableau indiquant l'étendue, la forme et les conditions du contreseing et franchise attribuées aux maires, extrait de l'ordonnance du roi concernant la franchise de la correspondance des maires (17 novembre 1844) tableau des concessions nouvelles de franchises (1853), correspondance. Abus et irrégularités, recensement : instructions sur la nécessité de prévenir et de réprimer les abus d'utilisation de franchise (1844), avis de contravention, correspondance.
1817-1877

6P 10* *Manuel des franchises (supplément à l'Instruction sur le service des Postes)*, Paris, Imprimerie royale, 1833, 208 p. 1833

6P 11-31 **Personnel**

6P 11-27 *Recrutement*

Les dossiers de candidatures contiennent les documents suivants : actes de soumission, lettres de recommandations, états de présentation des candidats, fiches de renseignements, arrêtés préfectoraux de nomination, correspondance (classement alphabétique des candidatures pour chaque type d'emploi).

6P 11	Demande d'emploi (non précisé).	1839-1873
6P 12	Aide.	1850-1857
6P 13	Commis.	1823-1870
6P 14	Courrier.	1824-1844
6P 15-16	Directeur.	1792-1877
	6P 15 A à E	
	6P 16 F à W	
6P 17	Distributeur.	1817-1869
6P 18	Entreposeur de dépêches.	1852-1858
6P 19-22	Facteur.	1792-1874
	6P 19 A à C.	
	6P 20 D à J.	
	6P 21 L à R.	
	6P 22 S à Z.	
6P 23	Gardien de bureaux.	1851
6P 24	Receveur.	1861-1875
6P 25	Surnuméraire.	1823-1875
6P 26-27	Nominations collectives : fiches de présentation des candidats, registres des demandes d'emplois de directeurs, distributeurs et facteurs, arrêtés de nomination (classement chronologique).	1822-1877
	6P 26 1822-1864	
	6P 27 1865-1877	

6P 28-31 *Gestion*

6P 28 Surveillance : état des employés de l'administration des Postes aux lettres (1793), tableau des employés de tous grades dans le département (1851), nomenclature des agents des postes exerçant

en Seine-et-Oise (1er mai 1858), dossiers de plaintes contre les agents, fiches concernant la moralité, la conduite et l'attitude politique d'agents, actes de révocation, correspondance. 1793-1877

6P 29 Avancement : lettres de candidatures, lettres de recommandations, fiches de renseignements, formulaires retraçant la carrière des postulants (1870-1874), arrêtés de nomination, correspondance. 1842-1874

6P 30-31 Mutations : nominations, correspondance de l'administration des Postes informant le préfet des mouvements de personnel (classement alphabétique des employés mutés). 1833-1873

6P 30 A à G.

6P 31 H à W.

6P 32-37 Exploitation

Améliorations souhaitées relatives à la création et l'aménagement de bureaux de postes, à la mise en service de boîtes aux lettres et aux gratifications accordées aux employés, requête : délibérations, comptes-rendus de séances, avis de l'administration des Postes, correspondance.

6P 32 Vœux du Conseil général de Seine-et-Oise. 1856-1874

6P 33 Vœux des conseils d'arrondissement de Mantes et de Rambouillet. 1859-1877

6P 34-36 Vœux des communes. 1806-1877

6P 34 A à D.

6P 35 E à M.

6P 36 N à Y.

6P 37 Distribution, organisation : correspondance générale entre la préfecture de Seine-et-Oise et l'administration des Postes. 1817-1877

DIRECTION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES (1806-1877)

6P 38-39 TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE

1806-1859

6P 38 Postes télégraphiques publics. - Surveillance : dossier sur un agent violent (1806), correspondance (1835-1836). Suppression et aliénation : copie d'une convention de vente de terrain pour établir le poste d'Angerville (1825), états des stations du département (1835), dossier de vente de l'emplacement du poste de Torfou (1835-1839), inventaires du matériel de télégraphie, procès-verbaux de prise de possession par l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, procès-verbaux d'estimation du poste à vendre, cahiers des charges pour la vente de biens de l'Etat, actes de vente d'objets mobiliers, plans, croquis, correspondance (lacunaire, 1809-1823). Rétablissement des lignes télégraphiques dans le département (1809-1823). 1806-1859

6P 39 Projets privés, surveillance : enquête sur la ligne édifée par l'entreprise « Télégraphes de jour de nuit » : mémoire de l'entreprise à destination de la Chambre des députés (1833-1834) ; passage d'une ligne clandestine dans l'arrondissement de Corbeil (1836) ; découverte d'une ligne Paris-Bruxelles dans le département (1836-1837) ; expérimentation technique d'une machine inventée par le sieur Muzard (1837-1838). 1833-1838

6P 40-47 TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

1843-1877

6P 40 Administration générale

6P 40 Fonctionnement : imprimé « état général des franchises télégraphiques » édité par le ministère de l'Intérieur (1875), correspondance. 1852-1877

6P 41-42 Personnel

6P 41 Recrutement. - Nominations des agents du télégraphe : lettres de candidatures, arrêtés de nominations, correspondance (1854-1877). Candidats au surnumérariat télégraphique, examens : listes des conditions d'admission, fiches de résultats concernant les candidats de Seine-et-Oise envoyées au préfet, correspondance (1856-1870). 1854-1877

6P 42 Gestion. – Surveillance : fiches de renseignements sur des agents de la direction des Lignes Télégraphiques, correspondance (1859-1868). Comptabilité, versements de salaires : états des traitements dus aux fonctionnaires, employés et agents des lignes télégraphiques (octobre 1843, janvier 1845, février et avril 1856, mai 1863), état des sommes allouées, à titre de frais de perception, aux comptables des produits de la télégraphie (2ème trimestre 1863). 1843-1868

6P 43-47 Exploitation

6P 43-44 Extension du réseau

6P 43 Programme, détermination par le Conseil général de Seine-et-Oise : procès-verbaux de séances, avis des conseils d'arrondissement, listes des bureaux ouverts (15 juin 1872), état présentant la situation des demandes de création de bureau (1874), correspondance. Réalisation, financement : titres de perception pour M. Papin, entrepreneur des travaux des lignes Paris-Toury et Versailles-Corbeil par Juvisy. (1862-1863). 1862-1875

6P 44 Reconstruction des lignes du réseau d'Orléans, arrêté préfectoral du 9 décembre 1859, affiche, 48 x 56 cm. 1859

6P 45-46 Bureaux

6P 45 Créations, approbation des communes : liste des localités désignées pour l'établissement d'un bureau (s.d.), extraits du registre des délibérations des conseils municipaux, correspondance (1859-1877) ; refus des communes : extraits du registre des délibérations des conseils municipaux, correspondance, concerne Corbeil (1855), Buchelay, Gagny, Garches, Gommecourt, Jouy-le-Comte, La Ville-du-Bois, Morainvilliers, Orgeval et Sarcelles (1865-1868). 1855-1877

6P 46 Administration des lignes télégraphiques, avis relatif à l'augmentation du nombre de bureaux télégraphiques établis dans Paris (avec la liste des bureaux relevant de l'État ou des compagnies de chemin de fer dans le département de la Seine-et-Oise), affiche, 61 x 47 cm. 1860

6P 47 Lignes d'intérêt privé

6P 47 Projets, demandes d'autorisations de particuliers : correspondance entre l'administration des Lignes Télégraphiques et la préfecture, contient notamment la requête de la baronne Charlotte de Rothschild. 1874-1877

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES (1878-1887)

6P 48 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1879-1887

6P 48 Organisation du service : circulaires, instructions, notes et correspondance dont décrets concernant les nouvelles conditions d'établissement et de fonctionnement des lignes télégraphiques (13 et 20 mai 1879), notice de présentation du service de la Caisse d'épargne postale (1881). Réclamations d'usagers (1882-1884). 1879-1887

6P 49-50 PERSONNEL

1879-1886

6P 49 Recrutement. – Facteur : arrêtés de nomination, correspondance (1879), états de présentation des candidats pour les nominations collectives (1879). Receveur : correspondance de la préfecture informant les sous-préfets des nominations (1880-1886). Surnumérariat : actes de candidatures, rapports de police, correspondance (1879-1886). 1879-1886

6P 50 Gestion. - Surveillance, renseignements : notes sur les receveurs des postes de l'arrondissement de Mantes (1886), enquête sur la mauvaise conduite d'un facteur (1886), correspondance entre le ministère des Postes et Télégraphes et la préfecture de Seine-et-Oise. 1880-1886

6P 51- 61 EXPLOITATION

1878-1888

6P 51-60 Service postal et télégraphique

6P 51 Vœux du Conseil général de Seine-et-Oise : délibérations, comptes-rendus de séances, avis de d'administration des Postes, notes et correspondance. 1878-1887

6P 52-58 Vœux des communes. -Améliorations souhaitées par les communes relatives à l'organisation des bureaux de postes, du personnel, des bureaux et lignes télégraphiques, requêtes : extraits du registre des délibérations des conseils municipaux, avis du ministère des Postes et Télégraphes, correspondance (classement alphabétique des communes de Seine-et-Oise). 1878-1888

6P 52 Abbeville-la-Rivière à Bullion.

6P 53 Carrières-Saint-Denis à Drocourt.

6P 54 Ecquevilly à Les Molières.

6P 55 Les Mureaux à Millemont.

6P 56 Milly-la-Forêt à Rueil-Malmaison.

6P 57 Saclas à Verneuil-sur-Seine.

6P 58 Vernouillet à Yerres.

6P 59 Financement, fonds de concours des communes pour l'établissement ou l'exploitation de bureaux de postes et de télégraphes : titre de perception dû à l'État par les communes, correspondance. 1881-1887

6P 60 Construction de lignes télégraphiques publiques et privées. 1880-1887

6P 61 Téléphone

6P 61 Lignes d'intérêt privé. -Concession, demandes d'autorisation : demande d'une ligne téléphonique privée, imprimé des « conditions d'autorisation d'établissement, d'entretien et d'usage », correspondance, contient en particulier les requêtes de la baronne Charlotte de Rothschild et du comte Guy de Poilloüe de Saint-Périer. 1883-1888

ADMINISTRATION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES (1888-1940)

6P 62-74 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1890-1940

6P 62 Circulaires et affaires générales notamment rapport du sous-secrétaire d'État des Postes, Télégraphes et Téléphones relatif au fonctionnement du service téléphonique en Seine-et-Oise, présentation : note à la presse, délibérations du conseil général (4 octobre 1929), correspondance.
1890-1929

6P 63 Conférences régionales des Postes, Télégraphes et Téléphones : copie de l'arrêté instituant des réunions bisannuelles au siège de la direction régionale des PTT (3 août 1927), copie d'une circulaire du secrétariat général des Postes, Télégraphes et Téléphones expliquant l'organisation des conférences (21 septembre 1927), ordres du jour, comptes-rendus de séances, correspondance.
1927-1933

6P 64 Rapport annuel du directeur des Postes et Télégraphes de Seine-et-Oise, sur le fonctionnement du service des PTT : documents préparatoires, rapports manuscrits ou dactylographiés transmis au préfet, rapports imprimés pour la session du conseil général, délibérations du conseil général (sauf 1912).
1902-1924

6P 65-71 Statistiques : enquête relative aux bureaux de postes, aux agences postales et aux recettes auxiliaires, portant sur les mouvements de fonds, le trafic postal, les services télégraphiques et téléphoniques, les opérations d'ordre, de comptabilité et de contrôle, résultats (classement dans l'ordre alphabétique des communes de Seine-et-Oise).
1937

6P 65 Ablis à Bouville.

6P 66 Brétigny-sur-Orge à Crosne.

6P 67 Dammartin-en-Serve à Guerville.

6P 68 Houdan à Maisons-Laffitte.

6P 69 Maisse à Orvilliers.

6P 70 Palaiseau à Savigny-sur-Orge.

6P 71 Septeuil à Yerres.

6P 72 Contentieux avec l'Administration des PTT et réclamations : lettres de demandes de dommages et intérêts, arrêtés du conseil de préfecture interdépartemental, correspondance.
1934-1940

6P 73 Dégradations involontaires : rapports de gendarmerie, croquis du lieu de l'accident, procès-verbaux de contraventions à la voirie, états des avances faites en main-d'œuvre et matériel pour réparer les dommages, correspondance.
1915-1939

6P 74 Destructures et vols de fils télégraphiques et téléphoniques : copie d'une dépêche du ministre de l'Intérieur concernant les vols de fils et encourageant la surveillance (20 septembre 1899), directives du ministère de l'Intérieur, télégrammes d'information, rapports de gendarmerie nationale,

relevé des vols de fils téléphoniques (février 1907), rapports de police, lettres de demandes de primes pour les auteurs des arrestations des malfaiteurs, correspondance. 1899-1920

6P 75-139 PERSONNEL

1888-1940

6P 75-127 Recrutement

Candidatures. -Renseignements : actes de soumission, lettres de recommandations, états de présentation des candidats, fiches de renseignements, arrêtés de nomination, correspondance (classement alphabétique des dossiers pour chaque catégorie d'emploi).

6P 75	Demande d'emploi (non précisé).	1900-1940
6P 76	Agent des installations extérieures.	1932-1938
6P 77-79	Aide.	1906-1938
	6P 77 A à D	
	6P 78 E à P	
	6P 79 R à Z	
6P 80-82	Auxiliaire.	1900-1940
	6P 80 A à C.	
	6P 81 D à M.	
	6P 82 N à Z.	
6P 83	Chargeur.	1920-1938
6P 84	Commis.	1906-1936
6P 85-86	Dame-employée.	1909-1939
	6P 85 A à G.	
	6P 86 H à W.	
6P 87	Directeur.	1898-1915
6P 88-112	Facteurs (et factrice auxiliaire).	1897-1939
	6P 88 A (1899-1939)	
	6P 89-91 B	
	6P 89 1899-1910	
	6P 90 1911-1924	
	6P 91 1925-1938	
	6P 92-93 C	
	6P 92 1900-1913	
	6P 93 1914-1939	
	6P 94-95 D	
	6P 94 1899-1923	

6P 95	1924-1939	
6P 96	E et F (1899-1939)	
6P 97-98	G	
6P 97	1899-1923	
6P 98	1924-1939	
6P 99	H (1897-1939)	
6P 100	I à K (1899-1939)	
6P 101-102	L	
6P 101	1897-1916	
6P 102	1917-1939	
6P 103-104	M	
6P 103	1899-1917	
6P 104	1918-1939	
6P 105	N et O (1899-1939)	
6P 106	P et Q (1899-1939)	
6P 107-109	R	
6P 107	1897-1905	
6P 108	1906-1918	
6P 109	1919-1939	
6P 110	S (1899-1939)	
6P 111	T (1899-1939)	
6P 112	U à Z (1899-1939)	
6P 113	Gérant de bureau ou cabine téléphonique.	1901-1938
6P 114	Gérant de recette auxiliaire ou d'agence postale.	1908-1936
6P 115	Inspecteur.	1903-1933
6P 116	Manipulant.	1925-1940
6P 117	Manutentionnaire.	1926-1938
6P 118	Mécanicien (aide mécanicien, ouvrier mécanicien).	1920-1940
6P 119	Ouvrier des PTT.	1910-1937
6P 120	Porteur de télégrammes.	1890-1936
6P 121-123	Receveur.	1900-1940
6P 121	A à G.	
6P 122	H à W.	
6P 123	Nominations collectives.	
6P 124	Sténo-dactylographe.	1913-1938
6P 125	Surnuméraire.	1897-1940

- | | | |
|--------|--|-----------|
| 6P 126 | Téléphoniste (téléphoniste auxiliaire). | 1925-1938 |
| 6P 127 | Autres métiers (aide comptable, chauffeur, concierge, élagueur, gardien...). | 1910-1940 |

6P 128-139 Gestion

6P 128-131 Surveillance

6P 128-129 Renseignements et enquêtes sur les agents : fiches de renseignements suite à des plaintes des usagers, notices de police, lettres de l'administration des PTT informant le préfet de la durée et du lieu de congés des agents, correspondance (classement chronologique). 1889-1940

6P 128 1889-1911.

6P 129 1912-1940.

6P 130 Mariage avec un(e) employé(e), enquête sur le futur conjoint, avis : fiches de renseignements, correspondance (classement par ordre alphabétique). 1916-1940

6P 131 Assimilation des facteurs de la Seine-et-Oise à ceux de la Seine : délibérations des conseils municipaux du département, listes des avis favorables et défavorables, correspondance. 1910-1911

6P 132-135 Secours

6P 132-135 Demandes adressées à l'administration des PTT, enquête : lettres de recommandations, fiches de renseignements sur le candidat, correspondance (classement par ordre alphabétique de chaque type de postulants). 1910-1921

6P 132 Employés.

6P 133 Anciens employés.

6P 134 Veufs(-ves) d'employés.

6P 135 Autres demandeurs.

6P 136-139 Mouvement du personnel

Ces dossiers ne concernent que les facteurs.

Typologie : demande et fiche de renseignement, état de présentation de candidats, arrêté préfectoral, correspondance.

6P 136-137 Registres d'enregistrement des demandes de mutation. 1888-1940

6P 136 Classement alphabétique

6P 137 Classement par arrondissement

6P 138-139 États nominatifs de présentation aux emplois de facteurs. 1900-1922

6P 138 1900-1907

6P 139 1908-1922

6P 140-202 EXPLOITATION

1889-1940

6P 140-200 Service postal, télégraphique et téléphonique

Ces dossiers présentent les améliorations souhaitées relatives à l'organisation des bureaux de postes, des installations télégraphiques et téléphoniques et du personnel.

6P 140-141	Vœux du conseil général de Seine-et-Oise.	1889-1931
	6P 140 1889-1914.	
	6P 141 1918-1931	
6P 142	Vœux des conseils d'arrondissement de Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet et Versailles (lacunaire).	1892-1932
6P 143-197	Vœux des communes.	1889-1940
6P 143	Abbeville-la-Rivière à Andrésy.	
6P 144	Angerville à Aubergenville.	
6P 145	Auffargis à Auvernaux.	
6P 146	Auvers-Saint-Georges à Bessancourt.	
6P 147	Beynes à Boissy-l'Aillerie.	
6P 148	Boissy-la-Rivière à Boullay-les-Troux.	
6P 149	Bouqueval à Breuillet.	
6P 150	Breux à Bruyères-sur-Oise.	
6P 151	Buc à Chamarande.	
6P 152	Chambourcy à Chatou.	
6P 153	Chauffour-les-Bonnières à Clairefontaine-en-Yvelines.	
6P 154	Clichy-sous-Bois à Corbeil.	
6P 155	Corbreuse à Dammartin-en-Serve.	
6P 156	Dampierre à Ecquevilly.	
6P 157	Egly à Estouches.	
6P 158	Étampes à Flins-sur-Seine.	
6P 159	Follainville à Freneuse.	
6P 160	Gagny à Garches.	
6P 161	Gargenville à Gometz-le-Châtel.	
6P 162	Gommecourt à Guerville.	
6P 163	Guiberville à Houilles.	
6P 164	Ignny à Jumeauville.	
6P 165	Juvisy-sur-Orge à La Celle-les-Bordes.	
6P 166	La Celle-Saint-Cloud à La Villeneuve-en-Chevrie.	

- 6P 167 Le Blanc-Mesnil à Le Perray-en-Yvelines.
- 6P 168 Le Plessis-Pâté à Le Vésinet.
- 6P 169 Les Alluets-le-Roi à Leudeville.
- 6P 170 Leuville-sur-Orge à Limetz.
- 6P 171 Limours à Longpont.
- 6P 172 Longvilliers à Mantes-la-Jolie.
- 6P 173 Mantes-la-Ville à Marnes-la-Coquette.
- 6P 174 Marolles-en-Beauce à Méré.
- 6P 175 Méréville à Mondeville.
- 6P 176 Mondreville à Montfort-l'Amaury.
- 6P 177 Montgeron à Neauphle-le-Château.
- 6P 178 Neauphle-le-Vieux à Neuilly-sur-Marne.
- 6P 179 Neuville-sur-Oise à Oncy.
- 6P 180 Orcemont à Osmoy.
- 6P 181 Palaiseau à Plaisir.
- 6P 182 Plessis-Saint-Benoit à Quincy-sous-Sénart.
- 6P 183 Raizeux à Rosay.
- 6P 184 Rosny-sur-Seine à Saint-Cloud.
- 6P 185 Saint-Cyr-la-Rivière à Saint-Germain-en-Laye.
- 6P 186 Saint-Germain-les-Arpajon à Saint-Michel-sur-Orge.
- 6P 187 Saint-Nom-la-Bretèche à Sarcelles.
- 6P 188 Sartrouville à Sevran.
- 6P 189 Sèvres à Sucy-en-Brie.
- 6P 190 Tacoignières à Tremblay-lès-Gonesse.
- 6P 191 Triel-sur-Seine à Vayres-sur-Essonne.
- 6P 192 Vélizy à Verrières-le-Buisson.
- 6P 193 Versailles à Vert.
- 6P 194 Vert-le-Grand à Villecresnes.
- 6P 195 Ville d'Avray à Villeneuve-Saint-Georges.
- 6P 196 Villeneuve-sur-Auvers à Viroflay.
- 6P 197 Viry-Châtillon à Yerres.

6P 198-200 Organisation du service : correspondance générale de la préfecture de Seine-et-Oise.

1889-1939

6P 198 1889-1913.

6P 199 1914-1919 (dont restrictions et demandes de rétablissement des communications téléphoniques durant la première guerre mondiale).

6P 200 1920-1939.

6P 201-202 Équipement

6P 201 Financement. -Fonds de concours des communes pour l'établissement ou l'exploitation de bureaux de postes, de télégraphes et téléphoniques, recouvrement : titres de perception dus à l'État par les communes, correspondance. 1889-1904

6P 202 Biens immobiliers. -Acquisitions : projets d'acte de vente de terrains et d'immeubles, cession passées entre des communes ou des particuliers et l'État représentant l'administration des PTT, correspondance. 1928-1939

6P 203-2065 TÉLÉPHONE

1889-1940

6P 203-212 Réseau

6P 203-210 Circuits départementaux et interdépartementaux. - Réalisation : programmes d'extension dressés par la direction départementale des Postes et Télégraphes, délibérations du conseil général, délibérations des départements limitrophes, des chambres de commerce et des communes intéressées, projets de conventions entre l'État et le département, listes des circuits admis, correspondance. 1911-1938

6P 203 Programme 1910 (ne contient que la correspondance informant le préfet de la mise en service des lignes). 1911-1912

6P 204 Programme 1911. 1911-1917

6P 205 Programme 1913. 1913-1922

6P 206 Programme 1914. 1914-1922

6P 207 Programme 1920. 1920-1923

6P 208 Programme 1924. 1924-1927

6P 209 Programmes 1927 à 1939. 1927-1938

6P 210 Programme concernant la région de Dourdan. 1920-1922

6P 211 Communes de Seine-et-Oise non pourvues du téléphone. - Programme départemental, aménagement de bureaux ou de cabines publiques : copie d'un vœu du conseil d'arrondissement de Rambouillet relatif à l'installation du téléphone dans toutes les petites communes rurales (3 novembre 1928), copie d'une délibération du conseil général (16 mai 1929), listes recensant les installations préexistantes dans chaque arrondissement, canton et commune, extraits du registre des délibérations des conseils municipaux, correspondance. 1926-1931

6P 212 Téléphone automatique rural, installation : listes des départements ayant déjà adopté le système (1935), délibération du conseil général adoptant le projet présenté par l'administration des PTT (13 novembre 1935), plans des lignes téléphoniques de Seine-et-Oise, schéma de développement du réseau automatique rural (1938), correspondance. 1935-1938

6P 213-265 Travaux

6P 213-254 Constructions de lignes

Enquête préalable : lettres de demandes d'un abonné, d'une entreprise ou d'une commune, croquis, rapports des ingénieurs de l'administration des Ponts et Chaussées, délibérations, plans, coupes, arrêtés préfectoraux d'autorisation, correspondance.

- 6P 213-252 Lignes urbaines (concerne uniquement les communes des Yvelines). 1889-1938
- 6P 213 Ablis à Aulnay-sur-Mauldre.
- 6P 214 Bailly à Bouafle.
- 6P 215 Bougival à Bruceil-en-Vexin.
- 6P 216 Buc à Chapet.
- 6P 217 Chatou
- 6P 218 Chavenay à Condé-sur-Vesgre
- 6P 219 Conflans-Sainte-Honorine à Crespières.
- 6P 220 Croissy-sur-Seine à Drocourt.
- 6P 221 Ecquevilly à Freneuse.
- 6P 222 Gaillon à Hermeray.
- 6P 223 Houdan à Houilles.
- 6P 224 Issou à La Villeneuve-en-Chevrie.
- 6P 225 Le Chesnay à Le Mesnil-Saint-Denis.
- 6P 226 Le Pecq à Le Tremblay-sur-Mauldre.
- 6P 227-228 Le Vésinet.
- 6P 227 1894-1905.
- 6P 228 1906-1937.
- 6P 229 Les Bréviaires à Les Mureaux.
- 6P 230 Lainville à Magny-les-Hameaux
- 6P 231 Maisons-Laffitte.
- 6P 232 Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.
- 6P 233 Marcq à Méré.
- 6P 234 Meulan.
- 6P 235 Mézières-sur-Seine à Neauphle-le-Château.
- 6P 236 Neauphle-le-Vieux à Poigny-la-Forêt.
- 6P 237 Poissy.
- 6P 238 Ponthévrard à Rambouillet.
- 6P 239 Richebourg à Saint-Germain-de-la-Grange.

6P 240-241 Saint-Germain-en-Laye.

6P 240 1889-1904.

6P 241 1905-1937.

6P 242 Saint-Hilarion à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

6P 243 Sartrouville.

6P 244 Senlisse à Trappes.

6P 245 Triel-sur-Seine à Vernouillet.

6P 246-251 Versailles.

6P 246 1889-1896.

6P 247 1897-1902.

6P 248 1903-1906.

6P 249 1907-1912.

6P 250 1913-1920.

6P 251 1921-1935.

6P 252 Vert à Voisins-le-Bretonneux.

6P 253 Lignes interurbaines de Paris à Meulan (1892), Palaiseau à Villebon (1896), Palaiseau à Amblainvilliers (1897), Palaiseau à Armainvilliers (1898), Paris au Raincy (1897), Paris au Havre (1899), Sèvres à Versailles (1911). 1892-1911

6P 254 Passage au dessus de voies ferrées : rapports de l'administration des Ponts et Chaussées, croquis, correspondance avec la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest (1900, 1919-1933). Camp retranché de Paris, aménagement de lignes : correspondance (1899-1901). Achèvement des chantiers, contrôle : procès-verbaux de récolement dressés par l'administration départementale des Ponts et Chaussées (1898-1910). 1898-1933

6P 255-262 Améliorations

6P 255-262 -Canalisations et câbles téléphoniques souterrains, enquête et construction : projets, plans et coupes, extraits des délibérations des communes traversées, rapports du service vicinal du département, arrêtés préfectoraux d'autorisation, bulletins d'achèvement des travaux, correspondance (classement chronologique). 1924-1940

6P 255 1924-1929.

6P 256 1930-novembre 1931.

6P 257 décembre 1931.

6P 258 1932-1933.

6P 259 1934-1935.

6P 260 1936.

6P 261 1937.

6P 262 1938-1940.

6P 263-265 Financement

6P 263 Caisse centralisatrice départementale des avances faites par les communes ou les particuliers. -Création : extraits du registre des délibérations des conseils municipaux, délibérations du conseil général, correspondance (1923-1925) ; suppression : délibération du conseil général (27 octobre 1928). Avances, paiement : révisions des avances selon les variations du prix du cuivre, état présentant les avances faites par le département à l'État, avis de remboursement, correspondance.
1923-1931

6P 264-265 Circuits téléphoniques : conventions et avenants entre l'État et le département de Seine-et-Oise, élaboration.
1921-1938

6P 264 1921-1926.

6P 265 1927-1938.

6P 266-269 TRANSMISSION SANS FIL (T.S.F.)

1903-1935

6P 266 Généralités. – Instructions : copie d'une circulaire du ministère de l'Intérieur demandant l'aide de la police pour recenser les postes T.S.F (12 janvier 1903), copie d'un arrêté stipulant que toute installation radioélectrique est soumise à autorisation préalable (27 février 1920), copie d'une circulaire du ministère de l'Intérieur concernant les conditions de détention de postes T.S.F pour la réception des bulletins météorologiques (29 juin 1922).
1903-1922

6P 267 Surveillance. - Découverte d'équipements radioélectriques clandestins, enquête : rapports de gendarmerie, correspondance (1912-1914). Réseau, suivi de la préfecture : publicité de la Société française de T.S.F (1923), réclamations de radio-clubs et d'associations de vulgarisation scientifique, correspondance, contient notamment le dossier relatif à la création de la station de radiodiffusion « Radio-Paris » à Saint-Rémy-l'Honoré (1922-1935).
1912-1935

6P 268 Appareils T.S.F saisis durant la première guerre mondiale. - Réclamations, restitutions : copie d'un décret présidentiel supprimant tous les postes radioélectriques privés en temps de guerre et rappelant le dépôt des postes aux autorités (24 février 1917), lettres de particuliers demandant la remise des postes déposés, copie d'une circulaire télégraphique du ministère du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes, autorisant la restitution des appareils privés (24 octobre 1919), correspondance.
1917-1922

6P 269 Postes T.S.F privés. - Autorisations préalables, demandes : lettres des soumissionnaires, fiches de renseignements, rapports de police, correspondance (classement alphabétique des postulants) ; recensement des amateurs détenant et utilisant un poste radioélectrique émetteur : relevé mensuel des nouvelles autorisations accordées, des changements d'adresses et des annulations (septembre 1932-novembre 1935), correspondance.
1921-1935

GLOSSAIRE

(source : glossaire du Comité pour l'histoire de la Poste, <http://www.laposte.fr/chp>)

Agent des installations extérieures

Employé des PTT en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements téléphoniques (fils, poteaux).

Aide

Reconnu tardivement (1918) par l'administration comme un grade postal à part entière, ce type de personnel fréquemment féminin, seconde le receveur autant dans les opérations postales que dans les tâches domestiques du bureau et de son logement privé.

Caisse d'épargne postale

L'article premier de la loi du 9 avril 1881 définit les grands principes de la nouvelle institution : "il est institué une Caisse d'épargne publique sous la garantie de l'État ; elle est placée sous l'autorité du ministre des Postes et Télégraphes et prend le nom de Caisse d'épargne postale". Avec plus de 6 000 bureaux en 1880, l'ubiquité du réseau postal répond en partie aux interrogations de l'époque, notamment la collecte de l'épargne dans les endroits les plus enclavés de France.

Commis

Agent le plus souvent placé dans une recette composée des Postes pour coopérer au service du guichet.

Conférence régionale des PTT

Réunion bisannuelle se déroulant au siège de chaque direction régionale des PTT entre 1927 et 1933. Elle a pour but de définir localement les grandes orientations, évolutions et mutations des Postes, Télégraphes et Téléphones et d'améliorer l'organisation du service dans les territoires

Courrier

Employé de la Poste aux lettres chargé de transporter ou d'accompagner le transport des lettres.

Dame-employée

A partir de 1892, l'administration des Postes embauche plusieurs « dames » à titre d'essai dans des bureaux essentiellement parisiens. Ce personnel est employé à des tâches de comptabilité, aux opérations de guichet et toutes les activités du service postal. Cette politique de féminisation est accélérée suite aux conséquences humaines désastreuses de la Première Guerre Mondiale.

Dépêche

Ensemble de lettres transportées en même temps et groupées par destination dans un grand sac. Ce terme sera repris pour désigner un télégramme.

Directeur

Employé de la Poste aux lettres en charge de bureaux appelés direction composée dans les principales villes.

Distributeur

Employé des Postes en charge d'une distribution, type de bureau secondaire sans véritable prérogative comptable, existant jusqu'en 1874.

Entreposeur de dépêches

Préposé des Postes détaché dans une gare. Il échange des dépêches avec les ambulants ou les convoyeurs de passage, avec les courriers d'entreprise (service privé de transport routier des dépêches par voiture) aboutissant à cette gare et avec le bureau de poste de la ville. Il lève de plus la boîte mobile de gare et les boîtes mobiles de ces mêmes courriers d'entreprise.

Facteur

Sous l'autorité d'un receveur ou d'un distributeur, il s'occupait d'une ou plusieurs opérations visant à la prise en charge du courrier (levée des boîtes, distribution à domicile, vente de timbres). Il existe plusieurs types de facteur : rural, de ville, boîtier, suburbain, local.

Franchise

Mode de circulation de la correspondance qui prévoyait une exonération de la taxe postale. La correspondance des fonctionnaires publics dans l'exercice de leur fonction était notamment admise à circuler sous cette forme.

Inspecteur

Agent départemental chargé du contrôle et de la bonne marche du service. Il doit ainsi effectuée chaque année une tournée d'inspection générale.

Maître de poste

Le rôle du maître de poste est d'assurer le fonctionnement des relais de poste ou « Poste aux chevaux ». Sa tâche se limite à la fourniture de chevaux et de guides appelés aussi postillons. Ses clients sont principalement des voyageurs fortunés et les courriers chargés de transporter les lettres. Il est titulaire d'un brevet lui assurant le monopole de la fourniture des chevaux de poste allant au galop. Propriétaire du relais, il perçoit de l'administration de maigres revenus l'obligeant ainsi à recourir à des activités annexes telles que cultivateur ou aubergiste.

Manipulant

Agent en charge de l'entretien des installations télégraphiques.

Porteur de télégrammes

Agent en charge du portage des télégrammes à leurs destinataires, à pied ou à bicyclette.

Postes aux lettres

Service en charge du transport et de la diffusion des correspondances privées et publiques.

Postes aux chevaux

Service s'occupant des relais de poste, afin d'assurer au moyen de chevaux le transport de façon rapide

Receveur

Personne chargée d'administrer un bureau de postes, appelée avant 1864, directeur des Postes.

Recette auxiliaire

Type d'établissement réactivé en 1895, inspiré du modèle allemand et anglais. A la charge d'une commune, elle est tenue par un gérant et n'appartient pas à l'administration. Cette officine postale propose de menues prestations postales (émission et paiements des mandats et bons de postes, lettres recommandés) d'une recette de pleine exercice.

Relais de poste

Etablissement servant d'étapes intermédiaires dans la distribution de la correspondance. Des courriers acheminent les dépêches d'un bureau à l'autre grâce à ce type d'entité. Ils parcourent toute la ligne et changent de chevaux à chaque relais. Ils sont accompagnés d'un postillon chargé de les guider jusqu'au relais suivant et de ramener les chevaux « à vide » à leur relais d'origine. Les relais sont distants de 7 lieues soit 28 kilomètres. Au XVIII^e siècle, la distance moyenne correspond à 16 kilomètres.

Secours

Aide sociale fournie sous forme pécuniaire par l'administration des PTT, à des catégories de personnes démunies : employés ayant des difficultés financières ponctuelles, anciens employés (retraités ou non) en situation précaire et veufs ou veuves d'anciens employés des PTT.

Surnuméraire

Agent recruté en surnombre, effectuant un ensemble de tâches subalternes au sein d'un bureau des Postes ou d'un bureau téléphonique.

Télégraphie aérienne / optique

Moyen de communication inventée en 1793 par les frères Chappe. Les premiers usages du télégraphe de Chappe sont dédiés à la communication militaire. Les messages sont transmis sur une longue distance par l'intermédiaire de relais espacés d'une dizaine de kilomètres et situés sur des hauteurs. Ces tours sont munies d'un système de bras articulés actionnés manuellement par un opérateur via un système de poulies. L'opérateur surveille au travers de deux lunettes situées de façon opposée la tour précédente et la suivante. Ainsi, il observe les signaux émis par le relais précédent et le retransmet au suivant. Dans les premiers temps, deux personnes actionnent le télégraphe. Rapidement, pour cause de restriction budgétaire, seul un opérateur est chargé de surveiller les deux lunettes de la tour relais. Ce système permet de transmettre des messages beaucoup plus rapidement qu'un courrier de la Poste aux chevaux. Le système comporte toutefois quelques défauts : il ne peut fonctionner ni la nuit ni par mauvaise visibilité et mobilise beaucoup d'opérateurs (un tous les 15 km environ). EN 1794, Claude Chappe établit une première liaison entre Lille et Paris.

Télégraphie électrique

Le développement de l'électricité fait naître le télégraphe électrique. En 1837, l'américain Samuel Morse invente ce système de communication ; une batterie, un interrupteur, un électro-aimant et des fils suffisent. Il conçoit également un code très simple basé sur des combinaisons de signaux courts et longs. Le code inventé par Morse est la transcription en une série de points et de traits des lettres de l'alphabet, des chiffres et de la ponctuation courante. Le point est une impulsion brève et le trait une impulsion longue. Dès 1845, la première ligne télégraphique française fonctionne entre Paris et Rouen.

Téléphoniste

Le téléphone apparaît en 1879 sur le territoire français. À ses débuts, le réseau téléphonique est entièrement manuel. L'appel d'un correspondant est effectué de la manière suivante :

- l'abonné décroche son téléphone, provoquant la chute d'un volet annonciateur dans le central, et parfois l'allumage d'un voyant
- un téléphoniste répond à l'abonné, note le numéro du correspondant à appeler ; si le correspondant dépend du même central, la connexion avec l'abonné se fait en « local » ; sinon, le téléphoniste appelle une autre opératrice chargée du central de rattachement de la personne appelée
- lorsque l'appelé est joint, les téléphonistes mettent en relation les deux abonnés.

TSF

Sigle signifiant Télégraphie Sans Fil. Cette invention date de la fin du XIXe siècle et repose sur la transmission d'une onde électromagnétique. Divers scientifiques en ont conçu les éléments technologiques : Branly pour le détecteur à limaille, Popov pour l'antenne, Braun pour l'adaptation de l'impédance de l'antenne et les circuits sélectifs et bien d'autres. La TSF a finalement été assemblée et exploitée par Marconi qui a d'abord équipé des navires. On utilise ce sigle pour désigner les systèmes de téléphone et télégraphe sans fil ainsi que la radiodiffusion et les récepteurs radio qui permettaient de recevoir les émissions. Le sigle TSF est ancien et date des débuts des transmissions radio, il est complètement tombé en désuétude.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Doc 1 : État nominatif des agents du service des postes employés dans l'arrondissement de Rambouillet, 1852 (6P 28).

Doc n°2 : Plan du terrain choisit pour y construire le poste télégraphique en remplacement de celui du Raincy, s.d. (6P 38)

Doc 3 : Mémoire de l'entreprise « Télégraphes de jour de nuit » : mémoire de l'entreprise à destination de la Chambre des députés, février 1834 (6P 39).

Doc 4 : Système de boîtes aux lettres « Thiéry » avec indicateur de levée, 1879 (6P 51).

Doc 4 : Procès verbal de gendarmerie constatant le vol de 100 mètres de fils téléphoniques sur le territoire de Saint-Cyr-l'École, 1903 (6P 74).

Doc 5 : Télégramme indiquant les restrictions de communications pendant la 1^{ère} Guerre mondiale, 2 août 1914 (6P 199).

Doc 6 : Lettre de Blériot Aéronautique au préfet demandant la construction d'une ligne téléphonique pour l'aérodrome de Buc, 7 novembre 1912 (6P 249).

Doc 7 : Lettre du directeur de « L'Antenne » journal français de vulgarisation TSF au préfet de Seine-et-Oise du 9 juin 1925 (6P 267).

Doc 8 : Prospectus de la Société Française de TSF, vers 1923 (6P 267).

TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire</i>	p. 2-3
<i>Introduction</i>	p. 4-9
<i>Orientation bibliographique</i>	p. 10-11
<i>Sources complémentaires</i>	p. 12-13
<i>Instrument de recherche</i>	p. 14-30
• Administration des Postes.....	p. 13-15
• Direction des lignes télégraphiques.....	p. 16-17
• Ministère des Postes et Télégraphes	p. 18-19
• Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones.....	p. 20-29
<i>Glossaire</i>	p. 31-34
<i>Table des illustrations</i>	p. 35
<i>Table des matières</i>	p. 36